ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ESAT

Question écrite n° 25570

Texte de la question

M. Dominique Dord appelle l'attention de Mme la ministre déléguée auprès de la ministre des affaires sociales et de la santé, chargée des personnes handicapées et de la lutte contre l'exclusion, sur l'animation dans certaines structures d'accueil de personnes porteuses de handicaps. En effet, après leur travail (ESAT,...) les personnes rentrent dans leur chambre et y passent soirée et week-end. Or, dans certains lieux de vie, les animations proposées aux résidents sont quasi inexistantes, les personnes porteuses de handicaps habitant des foyers d'hébergement adaptés étant bien souvent dépendantes de leur établissement. Lorsque les supports de développement culturel, artistique, sportif (etc.) manquent, les journées deviennent bien monotones. Pourtant, dans d'autres structures, la vie sociale est animée et porteuse de progrès. Il souhaite connaître les intentions du Gouvernement pour que chaque établissement accueillant des personnes porteuses de handicaps fasse une offre culturelle, artistique, sportive, conséquente, qui participe du développement des compétences et du bien-être des résidents.

Données clés

Auteur : M. Dominique Dord
Circonscription : Savoie (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 25570
Rubrique : Handicapés
Ministère interrogé : Handicapés
Ministère attributaire : Personnes handicapées

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 30 avril 2013, page 4681